

Faire perdre du terrain à la pauvreté

Arnaud GORGEMANS
Président de la Commission Justice et Paix Belgique francophone

Camille BAISE
Président de Pax Christi Wallonie-Bruxelles

► Il ne suffit pas de prendre en charge "les pauvres", il faut agir au cœur du problème.

► Il faut valoriser les statuts, investir dans la promotion d'un emploi de qualité, offrir des logements à des prix abordables, promouvoir l'éducation, etc.

L'année européenne de lutte contre la pauvreté s'est terminée le 31 décembre dernier. Face aux grands espoirs qu'elle suscitait dans le monde associatif et auprès des personnes vivant des situations de pauvreté, le bilan s'annonce mitigé.

Voyons les éléments positifs... Pour la première fois, la Commission européenne s'est dotée, dans sa nouvelle stratégie "Europe 2020", d'un objectif chiffré : "Sortir au moins 20 millions de personnes du risque de pauvreté et d'exclusion."

L'année européenne et ses nombreux projets de sensibilisation a également permis de toucher le grand public et de diffuser, dès lors, de manière plus large les réalités de la pauvreté, leurs causes profondes et leurs conséquences. La participation des plus démunis à ces événements a été encouragée.

Les diverses associations représentatives de la lutte contre la pauvreté en Europe ont aussi pu utiliser cette année particulière comme un levier pour la création de nouvelles alliances intra-européennes. La naissance d'"une plateforme européenne contre la pauvreté" a été annoncée dans cette ligne.

D'un point de vue belge, on a également souligné la pugnacité du secrétariat d'Etat à l'intégration sociale et à la lutte contre la pauvreté dirigé par Phi-

lippe Courard. Un de ses chevaux de bataille, la pauvreté infantile, a été pointé du doigt et devrait aboutir à la rédaction d'une recommandation européenne.

Cependant, il reste des constats amers et de nombreux doutes subsistent quant au suivi et à la méthode de travail qui devra être mise en œuvre pour concrétiser réellement ces avancées. Plus que jamais, la lutte contre la pauvreté en Europe aujourd'hui passe par le renforcement de la dimension sociale du projet européen, et donc obligatoirement par la reconnaissance fondamentale que la population européenne et son bien-être doivent être au cœur même des politiques de l'Union européenne.

On sait que ces dernières années n'ont pas été faciles pour le citoyen européen : la pauvreté a gagné du terrain – en 2008, elle menaçait quelque 116 millions d'Européens –, le travail a perdu en qualité au prix d'une stratégie d'augmentation du taux d'emploi⁽¹⁾, l'ouverture rapide à de nouveaux Etats membres évoluant à différentes vitesses a fait émerger de nouvelles questions sociétales, la crise financière a dû être épongée par les revenus de la collectivité, etc.

L'Union européenne est considérée comme une zone économiquement riche, mais cette richesse profite-t-elle réellement à l'ensemble de sa population ? On est en droit de se poser de telles questions quand on constate qu'une fois de plus l'éradication de la pauvreté n'est pas encore devenue un enjeu fondamental de la politique européenne.

En 2000, l'Europe prétendait vouloir éradiquer la pauvreté d'ici à 2010. En 2010, elle revoit l'objectif à la baisse en déclarant vouloir sauver 20 millions de personnes sur un chiffre total pour l'instant estimé à 120 millions. Les associations, connaissant le lourd et lent fonctionnement technocratique européen, sont plus que sceptiques quant à la réalisation même de cet objectif. L'Europe manque davan-



Illu Michel CASTELAIN

En 2000, l'Europe prétendait vouloir éradiquer la pauvreté d'ici à 2010. En 2010, elle revoit l'objectif à la baisse.

tage d'ambition que de moyens en ce domaine.

Des choix politiques de plus en plus nombreux se font au niveau supranational européen, ils ont des conséquences directes sur la vie de ces millions de nationaux que nous sommes tous et, dans notre monde globalisé, sur les populations de toute la planète. Au vu des signaux d'alerte qui nous parviennent sur l'abaissement des conditions de bien-être des ressortissants européens, du fossé qui se creuse davantage d'année en année entre les détenteurs de richesses et les plus démunis, des relations existantes entre l'Europe et le reste du monde, de la priorité déclarée sur l'économique dans le programme européen, on ne peut se satisfaire d'une simple pétition de principe s'attaquant à un morceau de la pauvreté.

Il nous appartient, nous, les associations, les citoyens, ressortissants de l'Union européenne, d'entrouvrir la brèche, de crier nos convictions face à la machine européenne. Durant un an, nous avons été sensibilisés par le message porté par le travail acharné de toutes ces organisations, de tous ces témoins de l'ombre de la précarité. Avec eux, soyons vigilants à propos de ces "avancées européennes", en réclamant haut et fort que nous ne nous contenterons pas d'un nouveau retour en arrière.

Ce 31 décembre 2010, des sans-abri ont manifesté au cœur de Bruxelles pour dénoncer "l'indécente imposture"

que représente à leurs yeux cette année européenne de lutte contre la pauvreté. Nous ne pouvons rester sourds à leurs cris : "Réveillons l'Europe, parce qu'elle ne tient pas à quelques portefeuilles : elle ne tient qu'à nos cultures, qu'à notre diversité, qu'à notre solidarité. L'Europe reste à construire."⁽²⁾

"La lutte contre la pauvreté, c'est l'affaire de tous !" Nos dirigeants doivent comprendre que l'Europe ne se bâtit pas sans sa population. Il ne s'agit pas de charité mais bien de prendre conscience que la pauvreté visible n'est qu'une partie de l'iceberg sur lequel nous sommes tous embarqués... Il ne suffit pas de prendre en charge "les pauvres", il faut agir au cœur du problème : réformer les politiques structurelles qui précarisent les statuts et le bien-être, investir dans la promotion d'un emploi de qualité, dans la construction et la rénovation de logements décentes disponibles à des prix abordables, valoriser l'éducation, encourager la prise en charge responsable des soins de santé, développer des politiques sociales inclusives et concrètes, défendre un accès équitable aux besoins fondamentaux, etc.

En ce début d'année 2011, pour la Belgique et pour l'Europe, ajoutons à nos bonnes résolutions la lutte contre la pauvreté, la prise de position solidaire, réinvestissons nos droits et nos obligations de citoyen européen, soutenons ces personnes aux mille visages qui défendent une vision plus humaine des orientations de l'Union européenne.

→ (1) L'UE considère (en cela, elle suit l'OCDE) qu'une personne a un emploi à partir du moment où elle travaille au moins une heure par semaine ! Cette vision a engendré une forte augmentation du temps partiel, intérimaire, à durée déterminée, au détriment d'emplois de bonne qualité à temps plein. En Belgique, on parle de 5 % de travailleurs pauvres (vivant avec un revenu professionnel en dessous du seuil de pauvreté).
→ (2) <http://www.reveillonsl'urope.be/>

Donner un... à la plainte

Carine CARLIER

Licence en sciences de la famille et de la sexualité
DEC en science des religions
Enseignante

► Violences conjugales : trop d'agresseurs s'en sortent sans peine.

Depuis quelque temps, des campagnes de pub audiovisuelles nous bombardent de messages d'information et de prévention à l'encontre des violences intrafamiliales, qu'elles soient physiques, psychiques, économiques ou sexuelles. De même une journée internationale nous rappelle que ces violences transcendent toutes les catégories d'âges, de sexe, de couleurs de peaux, de niveaux socio-culturels, et laissent trop souvent des séquelles indélébiles.

Informé, prévenir, permettre aux victimes de s'exprimer (numéro 0800, psychologues...) est intéressant et permet de briser la loi du silence... mais ce n'est guère suffisant.

La violence dans le couple ou au sein de la famille est pourtant punissable par la loi.

Or, dans les faits, on constate que beaucoup d'agresseurs s'en sortent sans peine. Ce qui représente une humiliation supplémentaire pour la victime et la convainc plus encore de son impuissance. Elle ne se sent ni protégée, ni en sécurité, ni même reconnue; mais au contraire niée. Le bourreau, quant à lui, se voit conforté en son sentiment de toute-puissance, puisque c'est comme si la justice se rendait complice et justifiait ses actes, confirmant l'adage "qui aime bien châtie bien".

Sur le nombre de plaintes déposées, combien de dossiers classés sans suite? Motus et bouche cousue? De